

CONDITIONS DE VENTE APPLICABLES A LA VENTE DE CHARITE

“ LE COEUR DES STARS BAT POUR ELA”

VENTE AUX ENCHERES EN LIGNE

LISEZ ATTENTIVEMENT LES PRESENTES CONDITIONS DE VENTE AVANT DE PLACER UNE ENCHERE SUR UN LOT.

EN VOUS ENREGISTRANT POUR PARTICIPER A LA VENTE AUX ENCHERES EN LIGNE ET/OU EN ENCHERISSANT DANS LA VENTE AUX ENCHERES EN LIGNE, VOUS ACCEPTEZ LES PRESENTES CONDITIONS DE VENTE.

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR COMPRIS L'ENSEMBLE DES COÛTS, FRAIS ET TAXES QUI POURRONT S'APPLIQUER AU MONTANT DE VOTRE ENCHERE AVANT DE PLACER VOTRE ENCHERE. CES DERNIERS ELEMENTS DEPENDENT DE LA LOCALISATION DU LOT AU MOMENT DE VOTRE ACHAT.

A) PRESENTATION

Les présentes conditions de vente (ci-après les « **Conditions de Vente** ») énoncent les conditions applicables à la vente par lesquelles Christie's France SNC, 9 avenue Matignon 75008, France (ci-après « **Christie's** ») et l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ci-après l'« **association** ») proposent à la vente aux enchères en ligne des œuvres et des objets ayant appartenu à des sportifs et des artistes célèbres (ci-après les « **lots** »)

Afin d'éviter toute ambiguïté, il est précisé que :

- L'**association n'agit pas en qualité de commerçant donc la vente ne sera pas soumise aux articles L. 221-18 et suivants du Code de consommation. Par conséquent, le droit de rétractation d'une période de 14 jours n'est pas applicable à la vente.**
- **La vente caritative aux enchères des lots demeure, elle, régie par le droit applicable aux ventes volontaires de biens meubles aux enchères publiques, en ce compris les articles L.320-1 et suivants du Code de commerce.**

B) ORGANISATION DE LA VENTE

La vente aux enchères est organisée par :

- L'**association**, agissant en tant que **vendeur** et dépositaire des **lots** mis en vente.
- L'**association** édite les attestations fiscales à l'attention des acheteurs et reçoit les paiements s'agissant des **lots** vendus.
- L'**association** assure l'emballage, la manutention, le stockage et le transport des **lots**. Les **lots** devront être enlevés par les acheteurs après la vente aux enchères à l'adresse indiquée par l'**association**.

Christie's agit au nom et pour le compte de l'**association** en conduisant la vente aux enchères sur son site Internet (www.christies.com) et en enregistrant les ordres d'achat.

Christie's vendra les **lots** en tant que mandataire de l'**association**. Cela signifie que **Christie's** fournit des services à l'**association**, à titre gracieux, pour l'aider à vendre les **lots**.

C) AVANT LA VENTE

1. Exposition des lots

Vous êtes invités à examiner le ou les **lots** pouvant vous intéresser avant la vente aux enchères. Des explications pourront vous être fournies par l'**association** sur demande.

Les **lots** de la vente aux enchères seront exposés dans les locaux de **Christie's** situés au 9 avenue Matignon, 75008 Paris, France, du 6 au 13 décembre 2021 inclus. L'exposition est gratuite et accessible à tous, sous réserve du respect des dispositions sanitaires applicables.

2. Description et état des lots

Toute mention, déclaration orale ou écrite faite par ailleurs en rapport avec un **lot** de la vente, constitue seulement l'expression d'une opinion et non l'affirmation d'un fait.

L'état des **lots** vendus peut considérablement varier en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. La nature des **lots** fait seront rarement en parfait état.

Les références sur l'état d'un **lot**, relatives à un accident ou à une restauration, sont faites pour faciliter l'inspection et restent soumises à l'appréciation devant résulter d'un examen personnel de l'acheteur. L'absence d'une telle référence n'implique aucunement qu'un **lot** soit exempt de tout défaut ou de toute restauration, de plus, une référence à un défaut particulier n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

3. Estimations

Les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations ne sont pas des garanties du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les estimations ne comprennent pas les taxes ou autres frais applicables.

D) INSCRIPTION A LA VENTE

1. Enregistrement

Avant la vente, vous devrez créer un compte sur le site christies.com et fournir un certain nombre d'informations nécessaires. Lors de la vente, chaque acheteur devra compléter et signer un formulaire d'enregistrement et présenter toute pièce d'identité requise. **Christie's** se réserve le droit de refuser l'enregistrement d'un acheteur, notamment pour défaut de présentation de toute pièce d'identité requise.

Vous devrez laisser à **Christie's** suffisamment de temps pour prendre connaissance et valider votre enregistrement.

Lorsque vous portez une enchère, en tant que personne physique ou pour le compte d'une personne morale, vous prenez la responsabilité personnelle de régler le prix d'achat à **l'association**.

2. Enchère pour le compte d'un tiers

Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.

3. Plafond d'enchères

Chaque enchérisseur fait l'objet d'un plafond d'enchères global calculé dans la devise de la vente et qui vous est indiqué lorsque vous vous enregistrez dans une vente en ligne. Ce plafond d'enchères s'applique pour tous les **lots** mis en vente dans cette **vente en ligne**, et pour ceux-ci pris dans leur ensemble, et non **lot par lot**. Le plafond d'enchère est calculé en prenant en compte votre enchère maximum par opposition à l'enchère la plus haute acceptée. Si vous souhaitez enchérir au-delà de votre plafond d'enchères ou si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez écrire à : ClientServicesParis@christies.com.

E) PENDANT LA VENTE

1. Problèmes techniques et de connexion

Les contraintes de bande passante ou de capacités d'internet, les pare-feu et autres problèmes techniques peuvent créer des difficultés à certains utilisateurs incluant notamment l'accès à la vente et à la continuité de celle-ci.

Christie's ne pourra pas être tenue responsable d'erreurs ou incidents dans l'exécution d'enchères portées sur internet depuis votre ordinateur ou votre appareil portable.

2. Pouvoir discrétionnaire de Christie's sur les enchères et ordre d'achats

Christie's se réserve le droit, à son entière discrétion: (i) de rejeter votre enregistrement à la vente; (ii) de rejeter, révoquer ou refuser d'accepter toute enchère (y compris les enchères qui avaient déjà été acceptées précédemment); (iii) de retirer ou diviser un **lot**, ou combiner deux **lots** ou davantage; (iv) que cela soit pendant ou après la vente, de recommencer ou poursuivre l'enchère même si l'enchère est terminée ; ou (vi) dans le cas d'une erreur ou d'un différend, et que ce soit pendant ou après la vente, de déterminer l'acheteur du **lot**, d'annuler la vente d'un **lot**, ou re-proposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision de **Christie's** dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

Christie's se réserve le droit de désactiver votre compte à tout moment pendant la vente.

3. Fonctionnement des enchères en ligne

Dès que vous portez une enchère et en confirmez le montant, l'enchère est proposée. Vous acceptez et êtes d'accord que les enchères proposées de cette façon sont définitives et que vous ne pouvez, sous aucune circonstance que ce soit, modifier, retirer ou révoquer votre enchère. Ni **Christie's**, ni l'association, pas responsable des erreurs que vous commettez en enchérissant.

4. Convertisseur de devises

Les **lots** feront l'objet d'enchères en euros (€) lors de la vente. **Christie's** peut indiquer le montant des enchères dans des devises autres que celle de la vente. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et **Christie's** ne sera en aucun cas tenue par les taux de change utilisés. **Christie's** n'est pas non plus responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

5. Ordres d'achat

Vous pouvez demander à **Christie's** d'exécuter votre enchère sur un ou plusieurs **lots** via un Formulaire d'Ordre d'Achat que vous aurez préalablement rempli et signé avant envoi par email à bidsparis@christies.com. Tous les ordres d'achat doivent être libellés dans la devise de la vente. Tous les ordres d'achat sont soumis à l'autorisation du service Finance et Crédit de **Christie's** et doivent satisfaire aux exigences de **Christie's** en matière de vérification des contreparties.

Vous ne pouvez pas annuler votre enchère après l'avoir envoyée.

Dans le cas où **Christie's** reçoit plusieurs ordres d'achat d'un même montant, l'ordre d'achat que nous recevons en premier sera prioritaire par rapport à tout ordre d'achat reçu ultérieurement. Dans le cas où une enchère en ligne est placée en même temps que nous soumettons un ordre d'achat identique, l'enchère en ligne prévaudra.

L'exécution des ordres écrits est un service gracieux que **Christie's** efforcera de rendre sous réserve de satisfaire d'autres obligations au moment de la vente. **Christie's** ne sera pas tenue pour responsable en cas de défaut d'exécution d'un ordre d'achat ou toute erreur ou omission à l'occasion de l'exécution de tels ordres.

6. Réserves

Tous les **lots** font l'objet d'un prix de réserve, qui correspond au prix minimum et confidentiel en-dessous duquel le **lot** ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut pas être supérieur à l'estimation basse du **lot**.

Christie's ou l'association se réserve le droit de réduire le prix de réserve d'un **lot** dans une **vente en ligne** jusqu'à 24 heures avant la fin de la vente lorsqu'aucune enchère n'a été placée sur le **lot**.

7. Procès-verbal de la vente

Le procès-verbal de la vente (documents relatifs à la vente conservés par **Christie's**) sera considéré comme final et absolu dans tous les litiges. En cas de divergence entre les rapports ou messages qui vous auront été fournis par voie électronique et le procès-verbal de vente, le procès-verbal de vente fera foi.

F) APRES LA VENTE

1. Commission acheteur

La vente « *Le Cœur des Stars bat pour ELA* » s'inscrivant dans le cadre d'une vente caritative, **Christie's** ne percevra aucune commission acheteur. L'achat et/ou l'exportation des **lots** peuvent entraîner l'application de taxes diverses.

Il vous appartient de vous renseigner et de vous acquitter du paiement de toutes les taxes applicables.

2. Paiement

Lors de l'enregistrement, l'acheteur devra communiquer son nom et son adresse permanente à **Christie's** et à l'**association** qui conservera le **lot** après la vente jusqu'à son retrait par l'acheteur. La vente se fera expressément au comptant. En cas d'acquisition du lot, l'acheteur devra régler immédiatement le prix d'achat global en euros par virement, chèque ou carte bancaire à l'attention de l'Association Européenne contre les Leucodystrophies sans passer par **Christie's**.

Le prix d'achat correspond au total des montants suivants :

- (i) le prix d'adjudication ;
- (ii) tous les frais d'expédition et autres frais et charges connexes, ; et
- (iii) tous les droits, taxes sur les marchandises, taxes de vente et de consommation ou taxe sur les services.

3. Assurance

L'acheteur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. **Christie's** et l'**association** déclinent toute responsabilité quant aux dommages que le **lot** pourrait encourir en cas de défaillance de l'acheteur à ce titre.

4. Retrait des achats

Aucun **lot** ne sera remis à l'acheteur avant le paiement intégral, effectif et incontesté des sommes dues. En cas de paiement par chèque, le transfert de propriété n'aura lieu qu'après encaissement du chèque. Vous pourrez retirer votre lot à l'adresse qui vous aura été communiquée préalablement par l'**association**.

5. Transfert du risque

Le risque et la responsabilité du **lot** vous seront transférés à la première des deux dates suivantes :

- (i) la date à laquelle le **lot** est en votre possession physique ou celle de toute personne ou transporteur que vous autorisez à prendre possession du **lot**; ou
- (ii) la date à laquelle vous collectez le **lot**.

6. Emballage, Manipulation, Stockage et Transport

Il vous incombe de vérifier et de payer les droits, frais de douane, taxes, coûts et tarifs auxquels vous êtes assujetti à l'entité gouvernementale compétente ou qui doivent être payés autrement avant l'expédition et/ou la livraison du **lot**, y compris les frais de tiers nécessaires pour faciliter l'expédition et les frais d'assurance.

L'emballage des **lots** après leur exposition est assuré par l'**association**.

Après la vente, l'enlèvement et le transport des **lots** sont à la charge et sous la responsabilité des acheteurs. Il est conseillé aux acheteurs de procéder à un enlèvement de leurs **lots** dans les 15 jours suivants la vente aux enchères afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage.

L'organisation et les frais de livraison seront à la charge de l'acheteur. Les informations nécessaires au retrait des **lots** et au transport seront fournies par l'**association** lors de l'émission de l'attestation fiscale.

G) GARANTIES

1. Garanties du vendeur

Pour chaque **lot**, l'association garantit:

- (i) être le propriétaire du **lot** ou un copropriétaire du **lot** agissant avec l'autorisation des autres copropriétaires ou, si l'association n'est pas le propriétaire ou le copropriétaire du **lot**, avoir l'autorisation du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de le faire en application de la loi ; et
- (ii) avoir le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ni réclamation d'aucune part.

Si l'une des garanties ci-dessus est incorrecte, la responsabilité de l'association sera limitée au montant du prix d'achat que vous nous avez payé. L'**association** ne sera pas responsable envers vous, pour quelque raison que ce soit, des manques à gagner ou pertes de marché, pertes d'économies attendues, perte d'opportunité ou d'intérêt, coûts, autres dommages ou dépenses. L'associationne donne aucune garantie à l'égard d'un **lot** autre que celles énoncées ci-dessus et, dans la mesure où la loi le lui permet, toutes les garanties de l'association envers vous, et toutes les autres obligations incombant à l'**association** qui peuvent être ajoutées aux présentes **Conditions de Vente** en application de la loi, sont exclues.

2. Exclusion de garanties

Christie's et l'**association** déclinent et excluent toute autre garantie de quelque nature que ce soit relative aux **lots** et aux services en ligne, qu'elle soit expresse ou implicite, légale ou autre.

Christie's et l'**association** ne sont en aucun cas tenus de vous fournir une quelconque déclaration ou garantie, ni d'assumer une quelconque responsabilité quant à la qualité marchande, l'adéquation à un usage particulier, la description, la taille, la qualité, l'état, l'attribution, l'authenticité, la rareté, l'importance, le support, la provenance, l'historique de l'exposition, la littérature ou la pertinence historique d'un **lot**.

Si la responsabilité de **Christie's** et ou de l'**association** à votre égard est engagée pour quelque raison que ce soit, **Christie's** et l'**association** n'auront pas à payer plus que le prix d'achat que vous nous avez payé. excluant de fait tout autre dommage ou dépense.

H) AUTRES CONDITIONS IMPORTANTES

1. Événements échappant au contrôle de Christie's ou de l'association

Christie's ne sera pas responsable de tout manquement aux obligations qui vous incombent, ou qui incombent à l'**association**, en vertu des présentes **Conditions de Vente**, et qui serait causé par des circonstances indépendantes du contrôle raisonnable de **Christie's**, ou du contrôle raisonnable de l'**association**. Cela inclut, entre autres, mais sans s'y limiter, les grèves, les blocages, les incendies, les inondations, les catastrophes naturelles, les guerres, les conflits armés, les attaques terroristes et la contamination nucléaire et chimique ainsi que les crises sanitaires.

2. Propriété Intellectuelle

Christie's détient les droits sur toutes les images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot**. Vous ne pouvez pas les utiliser sans une autorisation écrite préalable de Christie's. Christie's n'offre aucune garantie que vous obtiendrez un quelconque droit de propriété intellectuelle ou autres droits de reproduction sur le **lot**.

3. Application des présentes Conditions de Vente

Si un tribunal conclut qu'une partie des **Conditions de Vente** est nulle, ou est illégale ou inapplicable, cette partie des **Conditions de Vente** sera considérée comme supprimée, et le reste des **Conditions de Vente** n'en sera pas affecté.

4. Cession de vos droits et responsabilités

Vous ne pouvez pas accorder de sûreté ou céder vos droits ou responsabilités en vertu des **Conditions de Vente**. Les **Conditions de Vente** lieront vos héritiers, ayants-droit et tous ceux qui reprennent vos droits et responsabilités.

5. Traduction

Si nous avons fourni une traduction des **Conditions de Vente**, nous utiliserons la version originale en français pour trancher toute question ou tout litige découlant des **Conditions de Vente**.

6. Données à caractère personnel, confidentialité et protection des données

Christie's conserve et traite vos données à caractère personnel et peut être amenée à les partager avec une autre entreprise **du Groupe Christie's** pour l'utilisation et selon les conditions décrites dans la politique de confidentialité : <http://www.christies.com/about-us/contact/privacy/>. La politique de confidentialité de Christie's explique également certains droits que vous pourriez avoir à l'égard de vos données à caractère personnel. Si vous êtes résident de Californie, vous pouvez consulter une copie de notre déclaration sur le *California Consumer Privacy Act* à <https://www.christies.com/about-us/contact/ccpa>.

Les coordonnées des cartes bancaires et autres informations de paiement sont recueillies et traitées directement par un prestataire de services tiers et non par **Christie's**. **Christie's** n'a pas accès à, ni ne conserve les données des cartes de crédit ou autres informations de paiement.

7. Renonciation

Aucun manquement ou retard dans l'exercice d'un droit ou recours prévu par les présentes **Conditions de Vente** ne saurait constituer une renonciation à ce droit ou recours ou à tout autre droit ou recours, ni ne saurait empêcher ou restreindre l'exercice ultérieur de ce droit ou recours ou de tout autre droit ou recours.

8. Droit applicable et litiges

Les **Conditions de Vente**, ainsi que tout litige contractuel ou non contractuel découlant des **Conditions de Vente**, ou s'y rapportant, seront régis par le droit français.

Avant d'engager une procédure judiciaire au fond (sauf dans les rares cas où un désaccord, un litige ou une réclamation est lié(e) à une action en justice intentée par un tiers et que ce litige peut être joint à cette procédure, ou à l'exception d'un appel devant le juge habilité à statuer en référé) et en cas d'accord entre Christie's et vous, le différend sera porté devant la Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F. D. Roosevelt – 75008 Paris) avec un médiateur affilié au Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et mutuellement accepté par Christie's et vous. Si le litige n'est pas réglé par la médiation, vous acceptez que le litige soit renvoyé et tranché exclusivement devant les tribunaux de Paris compétents.